

Orientation LD3 choix entre droit privé et droit public

Par **Lillia_kld**, le **05/07/2024** à **07:47**

Bonjour à toutes et à tous,

Je suis une étudiante qui va passer en LD3 et je suis un peu perdu sur le choix de mon orientation. En effet en LD2, j'avais choisis des matières privées (droit commercial, droit du travail, régime général des obligations ...). Or, j'ai remarqué que ces matières n'ont pas été si intéressante de mon point de vue. De l'autre côté, les matières de droit public m'ont plus intéressées (droit administratif, droit international et européen).

Il y a plusieurs masters qui m'intéressent comme master en droit pénal, en droit social, en droit international et en droit du numérique. Pour ne pas me mettre de barrières, j'aimerais prendre comme matière en TD droit du travail et droit international et comme autres matières liberté publique, droit des sûretés, droit des contrats spéciaux, procédure civile et pénale.

Plusieurs questions se posent alors:

Mon dossier est-il trop hétérogène avec des matières publiques/privées ?

Pour valider ma LD3, doit-on obligatoirement choisir entre droit privé et public (précision: sur le site d'inscription on peut choisir LD3 droit privé et public) ?

Merci pour vos réponses.

Par **Isidore Beautrelet**, le **06/07/2024** à **14:12**

Bonjour

[quote]

Or, j'ai remarqué que ces matières n'ont pas été si intéressante de mon point de vue. De l'autre côté, les matières de droit public m'ont plus intéressées (droit administratif, droit international et européen).

Il y a plusieurs masters qui m'intéressent comme master en droit pénal, en droit social, en droit international et en droit du numérique.

[/quote]

Si on résume, vous avez plus d'appétence pour les matières de droit public. En revanche, les

masters qui vous attirent sont plutôt des masters de droit privés (à l'exception du droit international)

[quote]

j'aimerais prendre comme matière en TD droit du travail et droit international et comme autres matières liberté publique, droit des sûretés, droit des contrats spéciaux, procédure civile et pénale.

[/quote]

Vos choix de matières ne sont pas incohérent.

En prenant Droit du travail et Droit International avec TD vous aurez un profil intéressant pour postuler en droit social et en droit international, sans pour autant vous fermer la porte des masters en pénal et en droit du numérique.